

|||

P  
R  
E  
S  
S  
E

|||

## ||| PUBLICATION d'un RAPPORT CIGREF

Le **Gouvernance du Numérique** permet de définir ce qui doit être réalisé pour mener à bien la transformation numérique de l'entreprise et comment cela doit être fait.

Le CIGREF a réuni un groupe de travail composé de plusieurs grandes entreprises françaises afin de poser les fondements de cette gouvernance. L'ensemble des conclusions de ce groupe de travail est rassemblé dans ce rapport « **Gouvernance du Numérique - Création de valeur, maîtrise des risques et allocation des ressources** ».

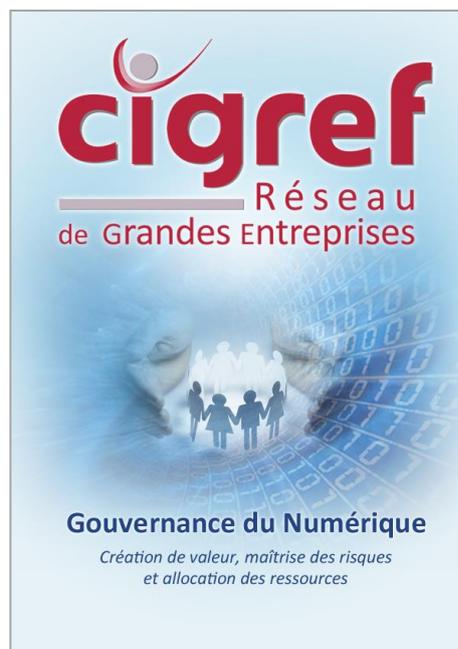
### ***La transformation numérique des entreprises ne se fera pas sans gouvernance***

La révolution numérique a un impact majeur sur les entreprises. Afin de conserver leur compétitivité et leur place dans un marché devenu fortement concurrentiel, elles doivent effectuer leur transformation. Il leur faut prendre en compte tant l'évolution de leurs modèles d'affaires que la remise en cause de leurs processus internes. Mais au sein de l'entreprise, chaque partie prenante a sa propre vision du numérique, qu'il soit considéré comme un vecteur de marketing à travers la relation client, l'opportunité de créer de nouvelles offres, ou encore l'amélioration de la performance interne.

*« ...Afin d'éviter toute dérive et de conserver une homogénéité dans la prise de décision autour de cette problématique, la transformation numérique ne peut se réaliser qu'avec la mise en œuvre d'un cadre en adéquation avec les valeurs et la culture de l'entreprise : **la Gouvernance du Numérique...** ».*

(Georges EPINETTE, Vice-Président du CIGREF, DOSI Les Mousquetaires - Pilote du Groupe de travail).

Portée par des instances dédiées au plus haut niveau de l'entreprise, **la Gouvernance du Numérique** apporte les éléments qui encadrent les modes de relations entre les parties prenantes, les responsabilités, les processus clés, la pérennité des initiatives, la gestion des risques et l'allocation des ressources.



**A PROPOS DU CIGREF :** Réseau de Grandes Entreprises, le CIGREF a été créé en 1970 et a pour mission de « *promouvoir la culture numérique comme source d'innovation et de performance* ». Il regroupe 138 grandes entreprises et organismes français de tous les secteurs d'activités (banque, assurance, énergie, distribution, industrie, services, ministères...). Le CIGREF est présidé depuis le 19 octobre 2011 par Pascal BUFFARD (Président d'AXA Technology Services). Jean-François PEPIN en est le Délégué Général depuis mai 2001.